St Paul-Lès-Dax, 23 mai 2014

C O M M U N I Q U É

Dans le cadre des opérations de restructuration, le conseil d'administration a, après sélection, désigné Finexi Expert & Conseil Financier en tant qu'expert indépendant conformément à l'article 261-2 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

Cet expert a rendu un rapport sur l'augmentation de capital réservée avec décote par rapport au cours de bourse qui résulterait de la mise en œuvre des opérations de restructuration sur lesquelles l'assemblée générale de la société est appelée à se prononcer le 13 juin 2014.

Ce rapport dont la conclusion est présentée sous la forme d'une attestation d'équité est consultable sur le site internet de Gascogne à l'adresse suivante www.groupe-gascogne.com/finance/espace-actionnaires/assemblees-generales.html

Responsable de l'information financière
Patrick Bordessoule, Directeur Général Opérationnel - Tél. : 05 58 56 54 01 - Fax : 05 58 74 55 48

Relations Investisseurs
Guillaume Le Floch, Actus - Tél : 01 72 74 82 25

Relations Presse
Jean-Michel Marmillon, Actus - Tel : 01 53 67 07 80

A propos du groupe Gascogne :
Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne, qui s'appuie sur 4 activités complémentaires, est le 1er opérateur multi spécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, un des leaders européens de sacs industriels et grand public et un des premiers producteur mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN: FR0000124414 / Reuters: GASP.PA / Bloomberg: BI FP / FTSE: 460
www.groupe-gascogne.com